

Sortie latérale de piste après atterrissage avec vent traversier, collision avec un arbre

Aéronef Avion Piper PA28-201T	Immatriculation F-GKCB	Exploitant Privé
Date et heure¹ Dimanche 20 mars 2011 à 16 h00	Lieu AD Aubenas Ardèche Méridionale (07)	Conséquences Avion détruit

Le pilote et trois passagers effectuent un vol entre les aérodromes de Valence (26) et d'Aubenas (07).

Après une vingtaine de minutes, le pilote intègre le circuit d'aérodrome d'Aubenas, constate que la manche à air indique une tendance nord-est et se présente en finale pour un atterrissage en piste 36 revêtue. Il sort les volets et réduit la vitesse vers 85 kt. Il explique que, lors de l'arrondi, l'avion est dévié de sa trajectoire par une rafale de vent traversier. Il atterrit mais ne peut empêcher l'avion de sortir de piste par la droite à environ quatre cents mètres après le seuil. L'avion entre en collision avec un arbre situé à 60 mètres du bord de la piste.

Les conditions météorologiques étaient les suivantes : CAVOK, vent du 030° pour 17 kt, rafales à 25 kt, température 12 °C, QNH 1025 hPa. Avant le départ, le pilote avait pris les renseignements météorologiques auprès de Météo France. La composante de vent traversier a été estimée à 12 kt.

Le pilote est titulaire d'une licence PPL (A) SEP de 2005. Il totalisait 335 heures de vol dont 212 sur type, 4 heures dans les trois mois précédents et 30 minutes dans les vingt quatre heures précédentes, toutes sur type.

L'arbre se situait en dehors des servitudes de piste.

Conclusion

L'accident est dû à des actions inappropriées du pilote sur les commandes de vol lors de l'arrondi dans une atmosphère turbulente.

¹ Heure locale.